

LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES

en accès à l'information
et en protection de la vie privée



AAPI

Association des professionnels
en accès à l'information
et en protection de la vie privée



En tant que responsable de l'AIPRP, vous aurez à intervenir dans la gestion d'un incident impliquant le vol ou la perte de renseignements personnels détenus par votre organisation.

QUEL SERA VOTRE RÔLE? COMMENT VOUS PRÉPARER À INTERVENIR?

**Une expérience exceptionnelle
à ne pas manquer!**

**UdeS – Campus de Longueuil
26 septembre 2019, 9 h à 16 h 30**

PROGRAMME

Simulation d'un incident impliquant le vol ou la perte de renseignements personnels

Accompagnatrices /
Accompagnateurs

- M^{me} Pierrette Brie, conseillère experte en AIPRP et formatrice, AAPI
- M. Richard Guay, directeur, direction de la surveillance, Commission d'accès à l'information
- M^e Camille Lavoie, conseillère juridique et formatrice, AAPI
- M^e Jean-Philippe Miville-Deschênes, avocat, Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques, ministère du Conseil exécutif

Cette journée professionnelle est dédiée aux responsables de l'AIPRP, aux juristes et aux autres professionnels concernés par la protection des renseignements personnels. Les participants auront alors l'occasion d'approfondir leurs connaissances et de développer leurs habiletés quant au rôle qu'ils doivent jouer dans la gestion d'un incident impliquant des renseignements personnels.

DÉROULEMENT

Dès le début de la journée, les participants recevront de l'information relative à l'incident simulé qui sera l'objet de la journée. Ils pourront dès ce moment se préparer à jouer un rôle actif lors de l'activité.

Les participants, regroupés en équipes, seront invités à élaborer un plan d'intervention pour assurer la gestion de l'incident. Les équipes seront accompagnées d'une personne expérimentée qui répondra aux questions soulevées. À différentes étapes des travaux, une mise en commun des actions déterminées jusqu'alors par les équipes sera effectuée en plénière.

Une plénière finale sera tenue afin de dégager les consensus et les recommandations à retenir de l'activité.

Pour faciliter le transfert des apprentissages réalisés, des outils facilitant la prise en charge d'un incident impliquant des renseignements personnels seront remis aux participants à la fin de la journée.

Compte tenu du scénario de réalisation de l'activité et de son approche pédagogique axée sur la pratique en AIPRP, le nombre de participants est limité à 40.

Clientèle visée : Tous les professionnels de l'AIPRP de tous les secteurs d'activité sont concernés : ministères et organismes gouvernementaux, santé et services sociaux, éducation/enseignement supérieur, municipal/sécurité publique et ordres professionnels.

RECONNAISSANCE aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec
et de la Chambre des notaires – 6 h 30